

Une brochure sur la qualité dans l'accueil de l'enfance

«L'accueil de l'enfance comme pilier d'une politique publique de l'enfance en Suisse»



Dans cette brochure qui résulte d'une consultation participative, Pro Enfance présente les conditions à remplir pour que l'accueil de l'enfance devienne un pilier de la politique de l'enfance et de la famille.

Constituée en 2014, cette plateforme regroupe et représente les actrices et acteurs de l'accueil de l'enfance des cantons romands : associations faitières, écoles professionnelles, réseaux d'accueil, communes, institutions ou membres individuels. Son champ d'action inclut les structures collectives d'accueil de la petite enfance, l'accueil parascolaire et l'accueil familial de jour pour les enfants de 0 à 12 ans. Deux points forts :

- Un investissement dans l'accueil de l'enfance permet d'accompagner les familles dans l'éducation et l'intégration sociale de leurs enfants et d'agir sur l'orientation de la politique sociale et économique. Ceci est avéré uniquement si la qualité et l'accessibilité inconditionnelle des différentes formes d'accueil sont assurées (accueil préscolaire, accueil parascolaire, accueil familial de jour, autre). Signalons que les recherches scientifiques montrent que l'accueil de l'enfance constitue un investissement économiquement rentable. En Suisse, chaque franc investi dans des prestations destinées à la petite enfance rapporte entre 2 et 7 francs, selon Ernst Fehr (2010), professeur à l'Université de Zurich.
- L'instauration d'un accueil de qualité, son accessibilité et sa gestion efficiente exigent la mise en place d'une vision d'ensemble cohérente. Cela nécessite une répartition claire des compétences entre la Confédération, les cantons et les communes. Pour répondre à ses missions, l'accueil de l'enfance a besoin d'un cadre législatif et organisationnel clairement déterminé comme de financements suffisants et pérennes.

Source : Pro Enfance

[Brochure en pdf](#)